

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par
M. Midy

ARTICLE 32

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« de la présente loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.